

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7380895701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7380895701>

Cette annonce a été mise en ligne le **16 octobre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVOCONSEIL
SARL au capital de 500.000 €
Siège social : 2 avenue Jeanne d'Arc 49100 ANGERS
790 169 957 RCS ANGERS

AVIS DE PUBLICITÉ

Le traité de fusion établi le 23/5/2024 entre AVOHOLDING 2, société absorbante, SPFPL à responsabilité limitée, au capital de 700 €, ayant son siège social 2 avenue Jeanne d'Arc 49100 ANGERS, 948 882 410 RCS ANGERS et la société AVOCONSEIL, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a été déposé au greffe du tribunal de commerce de ANGERS et a fait l'objet d'une publication au BODACC le 14/6/2024. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Conformément aux stipulations du traité de fusion elle a pris effet à la date de constatation de la réalisation de la fusion par la collectivité des associés de la société absorbante, le 10/10/2024.

La Société AVOHOLDING 2 détient 100 % des parts sociales de la société AVOCONSEIL, et la société AVOCONSEIL ne détient aucun titre de la société AVOHOLDING 2, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Angers, la société AVOCONSEIL, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

